L’évaluation positive pour développer et valoriser les compétences langagières dans toutes les disciplines

Catherine Paradis, conseillère aux affaires éducatives et animatrice du Réseau Repfran (Carrefour de la réussite au collégial)

Marie-Hélène Lapointe, conseillère pédagogique et repfran au collège Ahuntsic

Colloque de l’AQPC | 6 juin 2024

À propos du Réseau Repfran

Le Réseau des répondantes et répondants du dossier du français (Réseau Repfran) est une **communauté de pratique** créée en 2012 par le Carrefour de la réussite au collégial. Il regroupe une centaine d'intervenantes et d'intervenants des cégeps et collèges privés du Québec **responsables du dossier de la valorisation et de l'amélioration des compétences langagières en français** dans leur établissement.

1. Mise en contexte
2. L’évaluation positive des compétences langagières : quoi, comment et pourquoi?
3. Les calculs mathématiques
4. L’évaluation à échelle qualitative : présentation et expérimentation
5. D’autres pratiques d’évaluation positive
6. Un pas en arrière : quoi enseigner et quoi évaluer, au juste?
7. Période d’échanges

1. Mise en contexte

Piste d'action 5. Enrichir les pratiques d'évaluation des apprentissages dans une optique de réussite étudiante

Pour chaque cégep :

- porter un regard critique sur les pratiques d'**évaluation formative** en place et définir les conditions qui permettront d'enrichir et d'étendre leur mise en œuvre;
- intégrer davantage aux pratiques d'évaluation formative l'aspect concernant le développement par l'étudiant de ses habiletés de jugement critique et d'**autoévaluation de ses apprentissages et de sa démarche d'apprentissage**;
- soutenir un déploiement plus étendu de pratiques d'**évaluation critériée** et de **pratiques favorisant une progression des apprentissages**;

[…]

- en ce qui a trait à la maîtrise du français et à sa valorisation, revoir les pénalités appliquées aux erreurs de langue généralisées à tous les cours et établir des **modalités d'évaluation positive**, en opposition à l'évaluation punitive actuelle;
- soutenir le développement professionnel des professeurs par rapport à l'évaluation des apprentissages. (Fédération des cégeps, 2021, p. 125)

Journée Repfran de l'automne 2022

Amener le personnel enseignant de toutes les disciplines à adopter des pratiques à impact élevé pour évaluer les compétences langagières des étudiantes et des étudiants, tout en valorisant celles-ci

9 novembre 2022

- Le chemin parcouru
- Les « obstacles » qui subsistent
- Les outils que nous avons développés
- Des idées pour poursuivre notre route

Articles publiés (ou faire les choses à l'envers…)

La revue Web sur la valorisation du français en milieu collégial

L'évaluation positive: évaluer les compétences langagières pour les valoriser

Première partie (novembre 2023)

Seconde partie (avril 2024)

2. L’évaluation positive : quoi, comment et pourquoi?

Pourquoi évalue-t-on les compétences langagières ?

- « [Inciter] les élèves à utiliser une langue écrite de qualité » (Kingsbury et Tremblay, 2010)
- Permettre aux étudiantes et aux étudiants d'améliorer leurs habiletés à l'oral et à l'écrit, de gagner en confiance et de développer un rapport positif à la langue française

L’évaluation des compétences langagières

Une habileté professionnelle propre au travail d’enseignant[e]

Référentiel de compétences langagières pour le collégial, MELS, 2011 (en annexe du rapport de Boivin, Chabot et Debeurme, 2022) :

3. Évaluer la qualité de la langue d’enseignement, soit :
   - corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs textes;
   - concevoir des activités d’apprentissage où la langue d’enseignement est respectée et valorisée;
   - élaborer des méthodes de travail et diverses tâches qui permettent à l’élève d’améliorer ses habiletés à l’oral et à l’écrit.

Perdre des points pour les fautes…

« [Une] recherche a fait ressortir […] que **la soustraction de points** est démotivante pour l'enseignant[e] aussi bien que pour l'élève (Kingsbury et Tremblay, 2008); qu'une correction **négative**, perçue comme **punitive**, n'aide pas l'élève à mieux comprendre ses erreurs (Fortier et Préfontaine, 2004); enfin, que la correction ne change pas la perception négative des élèves à l'égard de la langue lorsque la soustraction de points est le seul outil d'évaluation employé (Lecavalier, 2009). »

Lachapelle et Pelletier, 2014; nous soulignons.

Rapport affectif que chaque individu entretient avec l'écrit et représentations collectives de la langue
(Roberge et Ruest, 2014)

L’évaluation positive

Quoi ?

L’évaluation positive vise à **« donne[r] des points pour la qualité écrite [d’un] texte »** (Boyer , 2016, p. 12) ou pour la qualité de l’expression orale lors d’une présentation ou d’une table ronde, par exemple.

Au contraire, l’évaluation négative ou punitive consiste à retrancher un ou des points (pénalité) pour chaque erreur.

Comment ?

L’enseignante ou l’enseignant doit **réserver, dans sa grille d’évaluation, des points pour ce critère**. Le contenu d’une rédaction sera évalué sur 90, par exemple, et la qualité de l’expression écrite, sur 10.

L’évaluation positive va souvent de pair avec une évaluation **critériée** et une évaluation **qualitative**.

L’évaluation positive

Pourquoi ?

- « [Inciter] les élèves à utiliser une langue écrite de qualité » (Kingsbury et Tremblay, 2010)

- Permettre aux étudiantes et aux étudiants d’améliorer leurs habiletés à l’oral et à l’écrit, de gagner en confiance et de développer un rapport positif à la langue française

Échouer « à cause des fautes » ?

L'évaluation positive est moins pénalisante que l'évaluation négative. Plus la note pour le contenu est basse, plus l'écart entre les deux types d'évaluation est grand.

L'évaluation par soustraction de points peut amener un échec, alors que la note de passage est atteinte pour le contenu comme pour la langue.

Par contre, le fait d'allouer des points pour l'évaluation de la qualité de la langue peut faire « passer » une copie dont la note pour le contenu serait inférieure à 60 %.

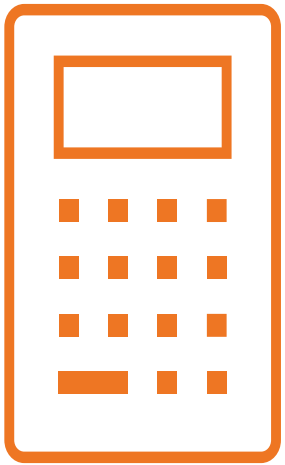

3. Les calculs mathématiques

Un exemple

A L'étudiante a eu 80 % pour le contenu de sa rédaction en *Technologie forestière*, dont la qualité de l'expression écrite était excellente (9/10).

	Approche négative	Approche positive
Contenu	80/100	72/90
Langue	- 1 (9/10)	+ 9/10
Note finale	79 %	**81 %**

D’autres cas de figure

B L’étudiante a eu 60 % pour sa rédaction et la qualité de l’expression écrite est tout juste suffisante (6/10).

	Approche négative	Approche positive
Contenu	60/100	54/90
Langue	- 4 (6/10)	+ 6/10
Note finale	56 %	**60 %**

L’approche négative entraine un échec même si la note de passage est atteinte pour les deux critères.

L’approche positive est moins pénalisante et reflète davantage ses compétences.

D’autres cas de figure

C L’étudiant ou l’étudiante ne maitrise pas bien le contenu (50 %), mais sa maitrise de la langue est solide (10/10).

	Approche négative	Approche positive
Contenu	50/100	45/90
Langue	- 0 (10/10)	+ 10/10
Note finale	50 %	**55 %**

L’approche positive est plus avantageuse et reflète davantage les compétences de l’étudiante ou de l’étudiant.

D’autres cas de figure

D L’étudiant ou l’étudiante maitrise très bien le contenu (90 %), mais sa maitrise de la langue est nettement insuffisante (0/10).

	Approche négative	Approche positive
Contenu	90/100	81/90
Langue	- 10 (0/10)	+ 0/10
Note finale	80 %	**81 %**

L’approche positive n’est pas plus pénalisante, au contraire.

Récapitulons

	Type d'évaluation	Note pour le contenu	Pénalité pour la langue	Note pour la langue	Note globale
Exemple A	Négative	80/100	-1		79 %
	Positive	72/90		9/10	**81 %**
Exemple B	Négative	60/100	-4		56 %
	Positive	54/90		6/10	**60 %**
Exemple C	Négative	50/100	-10		40 %
	Positive	45/90		0/10	**45 %**
Exemple D	Négative	90/100	-10		80 %
	Positive	81/90		0/10	**81 %**

Constats

1. Réserver un pourcentage pour la qualité de la langue est une pratique **moins pénalisante** : plus la note pour le contenu est basse, plus l'écart entre les deux types d'évaluation est grand.

2. L'évaluation par soustraction de points peut amener un échec, alors que la note de passage est atteinte pour le contenu comme pour la langue. Par contre, le fait d'allouer des points pour l'évaluation de la qualité de la langue peut faire « passer » une copie dont la note pour le contenu serait inférieure à 60 %.

4. L’évaluation avec une échelle qualitative : présentation et expérimentation

Que faire des points réservés pour que l'évaluation demeure positive ?

Nous pourrions…

- **Soustraire** des points pour les fautes (/10)
  - Valeur fixe (ex. : -0,1/faute)
  - Valeur variable selon le nombre de mots (ex. : Texte de 900 mots : -0,75/faute)
- Utiliser une échelle de **fréquence d'erreurs**
  - Ex. : Texte de 900 mots comptant entre 25 et 30 erreurs : 6/10
- Utiliser une **grille descriptive** ou une **grille à échelle qualitative** pour porter un **jugement global** sur la qualité de l'expression écrite ou orale (ou sur la maitrise de la compétence langagière)
  - Ex. : 9/10 pour une excellente maitrise, malgré quelques erreurs ou maladresses

L’évaluation qualitative à l’aide d’une grille critériée

Pourquoi ?

Parce que comme le rappelle le Conseil supérieur de l’éducation (CSE), l’évaluation des apprentissages poursuit deux objectifs :

- **soutenir l’apprentissage ;**
- **certifier les acquis.**

> «L’évaluation critériée, associée à une rétroaction de qualité, permet de répondre adéquatement à ces finalités en plus de contribuer au développement de la capacité des élèves et des étudiants à s’autoévaluer et à s’autoréguler. »
>
> Conseil supérieur de l’éducation, 2018a, p. 13.

Un exemple de grille à échelle qualitative

DÉPANNEUR LINGUISTIQUE

Évaluation de la langue à l'aide d'une grille à échelle qualitative (sur 10 points)

10 ou 9	8, 7 ou 6	5 ou 4	3, 2, 1 ou 0
Le français écrit est excellent. Les idées sont exprimées avec précision, il n'y a pas d'erreurs de grammaire ou d'orthographe (ou il y en a très peu).	**Le français écrit est bien.** Le texte comporte un certain nombre d'erreurs, mais cela ne nuit pas à sa compréhension. Certaines règles de grammaire ou l'orthographe de certains mots ne sont pas maîtrisées.	**Le français écrit est problématique.** Certains passages du texte sont confus, imprécis ou incompréhensibles. Des règles courantes de grammaire ne sont pas maîtrisées. Plusieurs mots sont mal orthographiés.	**Le français écrit est très faible.** Le texte est difficile à comprendre; le contenu en est affecté. Le texte présente trop d'erreurs d'accord ou d'orthographe.

☐ Une visite au centre d'aide en français est fortement recommandée.

Expérimentation

Grille développée par Julie Roberge pour le cégep Marie-Victorin.
Une version de cette grille est disponible en ligne : Cégep Marie-Victorin > Dépanneur linguistique > Pédagogie > Outils pédagogiques à imprimer

Quelques conseils pour concevoir une grille d'évaluation à échelle qualitative ou descriptive

- Privilégier une grille à quatre colonnes
- S'assurer que la grille est claire, tant pour le personnel enseignant que pour les étudiants et étudiantes : éviter le métalangage ainsi que les détails, et attribuer une seule note par échelon ou un petit intervalle
- Adapter la grille à la discipline (stratégies de rédaction, vocabulaire disciplinaire, etc.)
- Éviter les recoupements entre les critères (si la maitrise du vocabulaire disciplinaire ou l'organisation des idées se trouvent déjà dans la grille d'évaluation, par exemple)

Un pas de plus :
de la grille d'évaluation
(descriptive, détaillée)
à la **grille de révision**

(Journée Repfran H2024)

5. D’autres pratiques d’évaluation positive

Pour que l'évaluation soit *vraiment* positive

- Définir des exigences qui respectent le continuum de développement de la compétence
- Réfléchir au contexte d'évaluation (outils, temps)
- Exploiter l'évaluation formative (incluant l'autoévaluation, la co-évaluation et l'évaluation entre pairs)
- Fournir une rétroaction constructive (traces)
- Poser des gestes évaluatifs motivants
- Modifier le rapport à l'erreur

De « faute honteuse » à indicateur

« Selon Astolfi, les erreurs sont un indicateur du processus d'apprentissage, « [e]lles deviennent les symptômes intéressants d'obstacles auxquels la pensée des élèves est affrontée » (1997, p. 15). En ce sens, l'erreur est un excellent outil d'apprentissage, à la condition qu'elle soit replacée dans le contexte où elle a été commise et que l'élève se questionne sur son raisonnement ou sa démarche d'écriture. »

« […] le comité encourage l'exploitation constructive de l'erreur ou des maladresses dans une approche dite réflexive. »

Boivin, Chabot et Debeurme, 2022, p. 44.

6. Un pas en arrière : quoi enseigner et quoi évaluer, au juste?

Développer une compétence complexe

La compétence langagière

une compétence transversale et disciplinaire

Ensemble d'habiletés et de connaissances liées au langage, permettant de comprendre et de produire différents discours.

Quatre habiletés

- la compréhension orale
- la compréhension écrite
- l'interaction ou la communication orale
- la production écrite

Trois types de compétences

- la compétence textuelle
- la compétence linguistique
- la compétence discursive

Représentation de la compétence langagière telle que la définit l'OQLF (2018), qui catégorise la langue en quatre habiletés et trois types de compétences

« L’apprentissage de la langue écrite doit être compris comme un continuum qui se réalise tout au long de la vie. S’il commence formellement au primaire et continue au secondaire, il n’est pas terminé à l’entrée au collégial, il se poursuit à l’université et dans la vie professionnelle et citoyenne.

L’enseignement des compétences langagières demande l’attention et l’engagement de tout le personnel enseignant, à tous les ordres d’enseignement et dans toutes les disciplines.

L’apprentissage de la langue écrite doit s’inscrire dans une perspective de littératie, qui prend en compte les genres textuels et les divers contextes de communication écrite. »

La maitrise du français au collégial : le temps d’agir. Rapport du comité d’expertes sur la maitrise du français au collégial déposé auprès de la ministre de l’Enseignement supérieur (janvier 2022).

Une compétence toujours en développement

Étapes de développement d'une compétence (Howe, 2023)

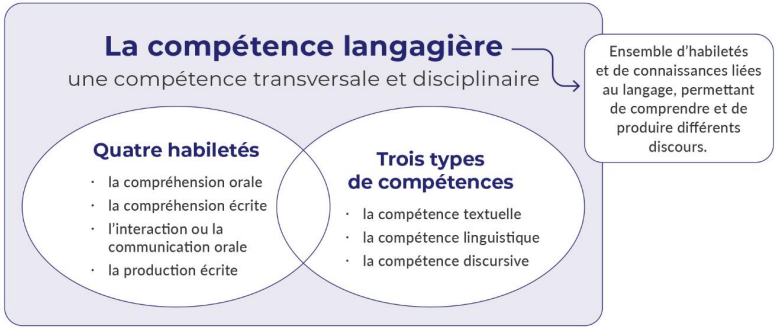

S'appuyer sur l'expertise disciplinaire

En amont de l'évaluation

- En équipe, **clarifier** et **définir** les compétences à évaluer, et **identifier** celles à enseigner en tenant compte :
  - des compétences développées antérieurement (au secondaire ou dans les cours précédents)
  - des devis du collégial (compétences, éléments et critères de performance, genres textuels, lexiques disciplinaires, etc.)
  - des attentes du marché du travail et de la société (buts de la formation générale et profil de sortie de chaque programme)
  - du continuum de développement de la compétence
- Se mobiliser et se concerter pour assurer **la cohérence et la constance : déterminer ensemble *qui*, *quoi*, *quand* et *comment***

Évaluer la compétence langagière : qui, quoi, quand, comment… et pourquoi ?

Ce que les profs veulent

- « [Inciter] les élèves à utiliser une langue écrite de qualité » (Kingsbury et Tremblay, 2010).
- Permettre aux étudiantes et aux étudiants d'améliorer leurs habiletés à l'oral et à l'écrit, de gagner en confiance et de développer un rapport positif à la langue française

→ **Que les étudiantes et étudiants répondent aux exigences scolaires, professionnelles et sociales**

Un changement de paradigme

L'évaluation positive pour développer et valoriser les compétences langagières dans toutes les disciplines

Évaluation positive

+

Grille d'évaluation qualitative critériée

+

Évaluation formative

+

Rétroaction constructive

+

Gestes évaluatifs gratifiants

=

Une expérience plus formatrice qu'une simple sanction des erreurs…

Mobilisation
+
Concertation
=
Cohérence et constance

Remerciements

- Le Réseau Repfran
- Julie Roberge (cégep Marie-Victorin)
- Valérie Plourde (*Correspondance*)
- Annie-Claude Prud’homme

Pour nous contacter :
catherine.paradis@fedecegeps.qc.ca
Marie-helene.Lapointe@collegeahuntsic.qc.ca

Et n’hésitez pas à communiquer avec la, le ou les repfrans de votre collège!

Médiagraphie

BOIVIN, M.-C., CHABOT, I. et DEBEURME, G. (2022). *La maitrise du français au collégial : le temps d'agir.* Rapport du comité d'expertes sur la maitrise du français au collégial déposé auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur (janvier 2022). https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/Rapport-maitrise-francais-collegial.pdf

FÉDÉRATION DES CÉGEPS (2021). *La réussite au cégep : regards rétroactifs et prospectifs*, Montréal, Fédération des cégeps, 151 p. https://fedecegeps.ca/autres/2021/10/la-reussite-au-cegep-regards-retrospectifs-et-prospectifs/

KINGSBURY, F. et J.-Y. TREMBLAY (2010). « Des entraves à l'évaluation de la langue par l'ensemble des professeurs », *Correspondance*, vol. 15, no 4. https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/la-maitrise-de-la-langue-et-si-tout-le-monde-sy-mettait/des-entraves-a-levaluation-de-la-langue-par-lensemble-des-professeurs/

LACHAPELLE, G. et J. PELLETIER (2014). « Harmoniser les pratiques d'évaluation du français : une entreprise fastidieuse menée dans un esprit d'équité », *Correspondance*, vol. 19, no 3. https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/heureux-dun-printemps/harmoniser-les-pratiques-devaluation-du-francais-une-entreprise-fastidieuse-menee-dans-un-esprit-dequite/

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2018). « Compétence langagière », *Grand dictionnaire terminologique*. https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26544248/competence-langagiere

La médiagraphie complète se trouve à la fin de ces deux articles :

PARADIS, C. (2023). « L'évaluation positive: évaluer les compétences langagières pour les valoriser (première partie) », *Correspondance*, 13 novembre. https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/levaluation-positive-evaluer-les-competences-langagieres-pour-les-valoriser-premiere-partie/

PARADIS, C. (2024). « L'évaluation positive: évaluer les compétences langagières pour les valoriser (seconde partie) », *Correspondance*, 16 avril. https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/levaluation-positive-evaluer-les-competences-langagieres-pour-les-valoriser-seconde-partie/